

## PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Maîtriser le français lu, écrit et parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail)
- Formation au port du harnais et systèmes de liaison

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à utiliser, de manière permanente ou occasionnelle, des EPI contre les chutes de hauteur et ce, en conformité avec l'article R4323-106 du Code du travail.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ANIMATION

- Salle de formation et supports pédagogiques
- Matériel de démonstration et EPI représentatifs du marché
- Mises en situation sur cas concrets (utilisation de ligne de vie et ancrage provisoires...)
- Formateur qualifié et expérimenté

## DURÉE / EFFECTIF / TARIF

- de 0.5 à 2 jours (3.5h à 14h)
- 1 à 6 personnes par groupe
- à partir de 175 euros/pers/jour

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un test type QCM est effectué afin de valider les acquis de la partie théorique. Les acquis validés pendant les ateliers pratiques sont consignés sur l'attestation de suivi de formation.

## OBJECTIFS

- Savoir se sécuriser quand il n'y a pas de systèmes de sécurité fixes en place
- Apprendre à poser des systèmes de sécurité temporaires (lignes de vie, points d'ancrage, ...)
- Optimiser la sécurité de chaque poste de travail dès l'accès

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

### THÉORIE

- Connaître les différents types de dispositifs d'ancrages provisoires et leurs spécificités (EN795 classe B et E)
- Savoir contrôler et entretenir ses EPI
- Échanges sur les pratiques et problématiques des stagiaires

### PRATIQUE

- Pose d'ancrages provisoires (textile, câbles, perches, potences, trépied...)
- La résistance du support d'accueil
- Pose de lignes de vie provisoires à câble et textile
- Choisir le type de ligne de vie provisoire adapté au travail et à l'environnement
- Savoir implanter une ligne de vie provisoire
- Savoir sécuriser un accès vertical
- Présentation du registre de sécurité des EPI, obligations légales